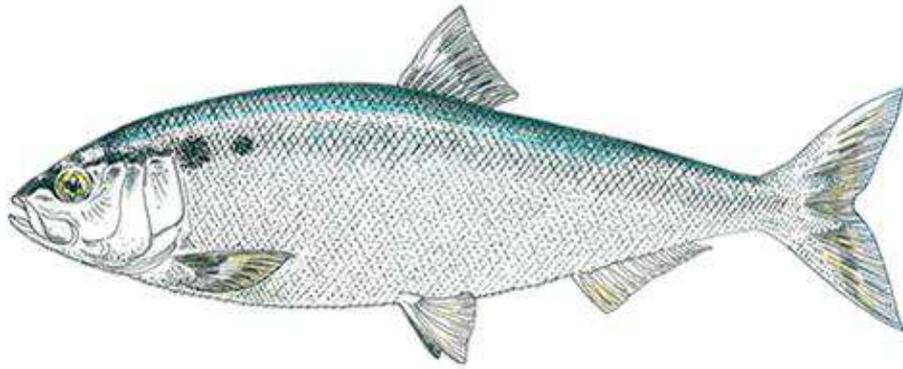


Alose feinte du Rhône (*Alosa fallax rhodanensis*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 40 cm, maximum 55 cm

Poids : moyen 600 g, maximum 1,5 kg

Description physique : L'alse a un corps fusiforme de couleur argentée. Elle ne possède pas de ligne latérale. Sa nageoire dorsale est courte, la nageoire caudale est échancrée. Le corps de l'alse feinte est couvert d'écailles et est orné de 6 à 10 taches noires.

Biologie

Alimentation : L'alse feinte se nourrit de petits poissons et de crustacés pélagiques.

Reproduction : Espèce migratrice amphihaline anadrome, elle vit en mer et se reproduit en eau douce. Elle remonte alors les fleuves et les grands cours d'eau.

L'espèce pratique une ponte dite : « active », c'est-à-dire, que celle-ci est longue. En effet, la durée de la ponte s'étend de 23 heures, à 5 heures du matin. Le mâle et la femelle remontent à la surface, se positionnent face à face, tournent sur eux même en frappant violemment la surface de l'eau avec la nageoire caudale, créant un remous et un bruit caractéristique : cette phase est appelée « bull ». La femelle expulse ses œufs, aussitôt fécondés par le mâle.

La période de reproduction se déroule d'Avril à Juin, dès que la température dépasse 11°C.

La femelle pond environ 120000 œufs/kg.

L'incubation dure 3 à 8 jours.

Maturité sexuelle : 3 à 4 ans

Durée de vie : environ 10 ans

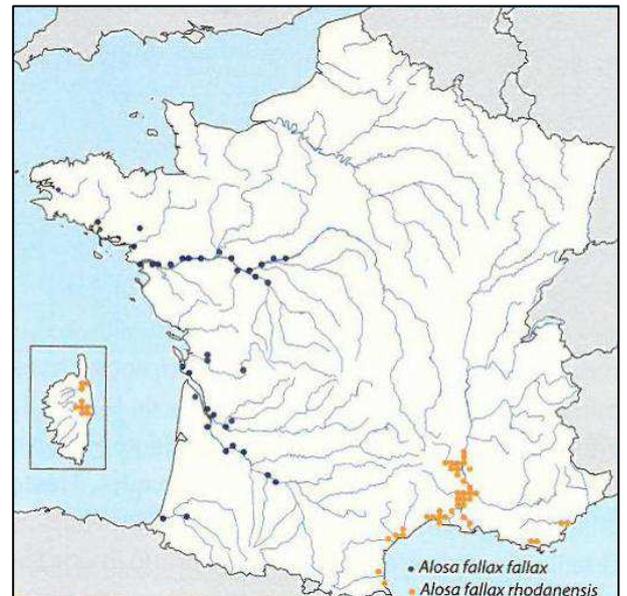
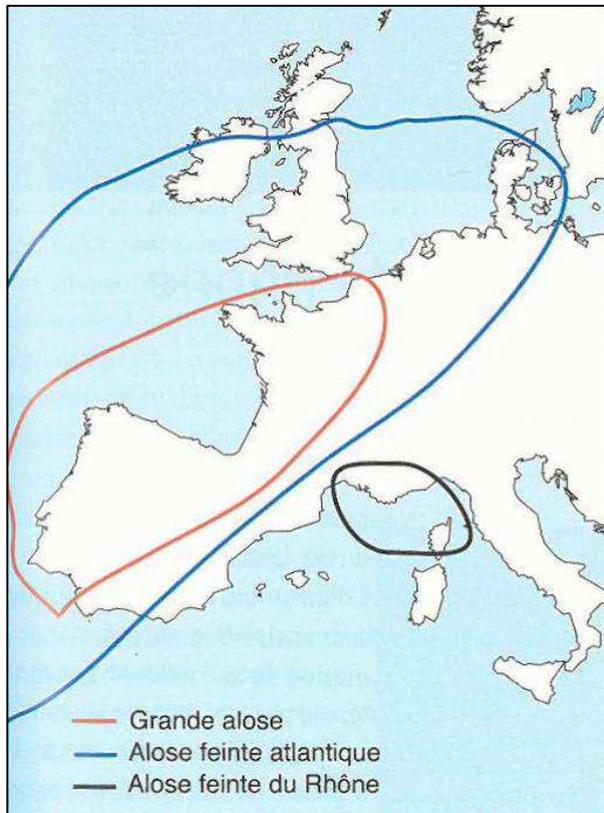
Ecologie

Habitat : Espèce grégaire, l'alse feinte vit principalement sur des zones de plateau continental peu profond, de maximum 20 mètres.

Sensibilités : C'est une espèce sensible, dite « sentinelle » de la qualité de l'eau. La diminution de ses populations est liée à l'implantation d'obstacles situés sur son axe de migration, et de la dégradation morphologique des cours d'eau, mettant en péril ses zones de frai.



Distribution



© SPN-DMPA/MNH

L'Alose feinte est encore présente significativement sur les côtes atlantiques des Iles britanniques (Pays de Galles et Irlande), en Allemagne (estuaire de l'Elbe), voire en mer Baltique, en France, au Portugal et au Maroc. Elle est la plus abondante sur les grands fleuves atlantiques français tels que la Loire, la Gironde, la Garonne, la Dordogne et dans quelques cours d'eau plus modestes.

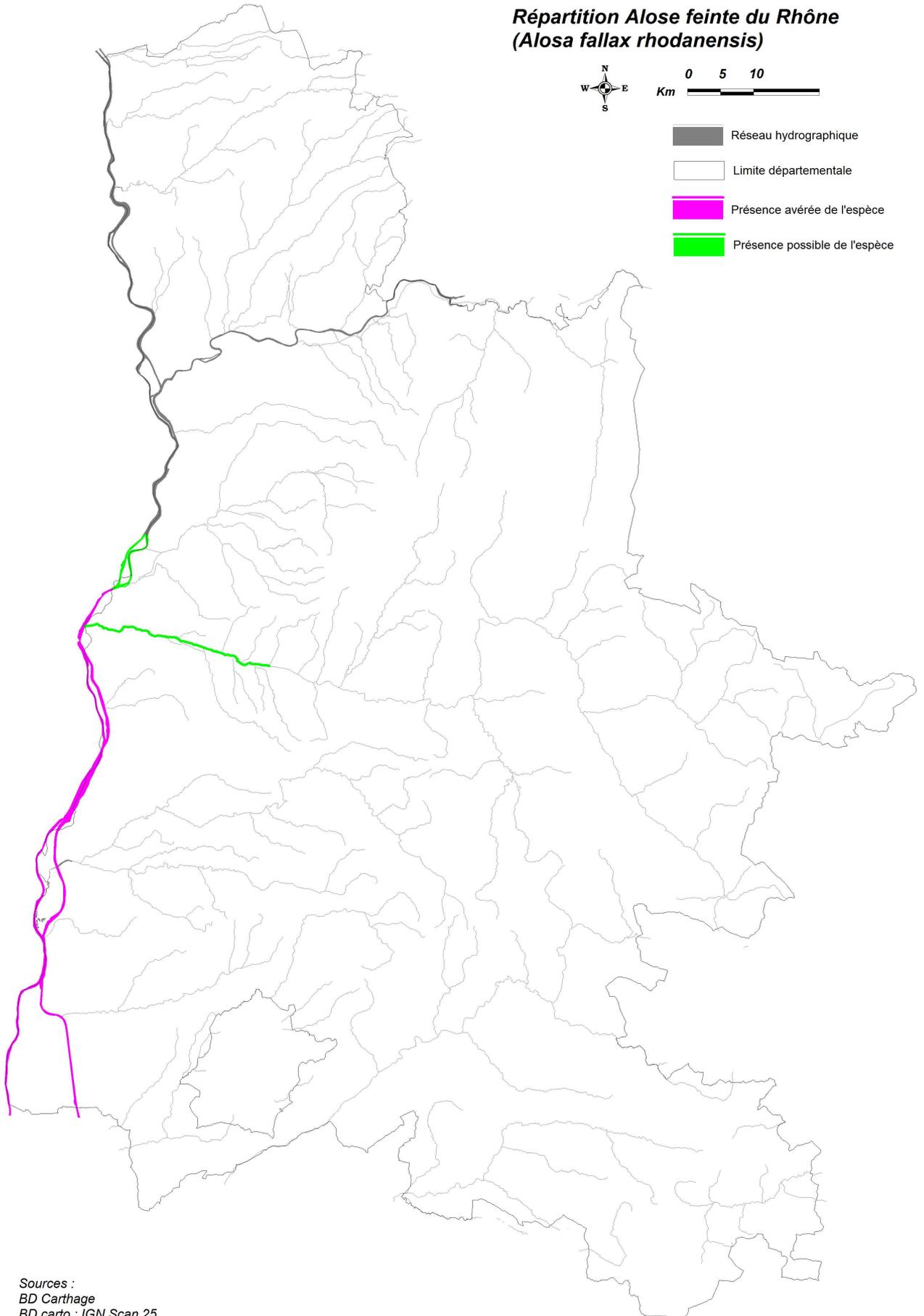
L'Alose feinte du Rhône a vu sa population énormément régresser et ne fréquente plus aujourd'hui que la partie aval du fleuve Rhône, les parties aval également de quelques grands cours d'eau comme l'Aude, l'Hérault, le Vidourle, et le Tavignana (Corse). Sur le Rhône, la limite de répartition de l'espèce se situe au niveau des départements Drôme et Ardèche. Les principaux affluents du bas Rhône sont très peu colonisés, sauf sur les parties aval.

Répartition Alose feinte du Rhône
(*Alosa fallax rhodanensis*)



0 5 10
Km

-  Réseau hydrographique
-  Limite départementale
-  Présence avérée de l'espèce
-  Présence possible de l'espèce



Sources :
BD Carthage
BD carto : IGN Scan 25

Répartition dans le département

C'est l'une des deux espèces de grands migrateurs que l'on retrouve sur le département avec l'Anguille (Cf. p 15), et la seule espèce migratrice anadrome (qui vit en mer et se reproduit en eau douce). Son aire de répartition « réelle » se situe sur le littoral méditerranéen, et le tracé cartographique de l'espèce sur le département de la Drôme correspond donc à ces zones de frayères, et montre un premier secteur représentant les zones « observées » de reproduction de l'Alose, et un deuxième les zones « potentiellement utilisées », à l'heure actuelle. Ces données sont issues du PLAGEPOMI 2010 - 2014. On la retrouve ainsi sur le Rhône, jusqu'à la confluence avec la rivière Drôme avec certitude, et elle est potentiellement présente jusqu'au barrage de Charmes-sur-Rhône et sur la Drôme aval.

Enjeux / Actions de préservation

Tout comme l'Anguille, de nombreuses actions sont réalisées notamment dans le cadre du PLAGEPOMI.

Les axes principaux d'actions à mettre en œuvre sont les suivantes :

- La reconquête des axes de migration : des actions sont menées sur l'amélioration de la continuité piscicole sur les obstacles, notamment par des systèmes de passes à poissons sur le vieux Rhône au niveau des barrages, des dispositifs favorisant la dévalaison, et l'optimisation du franchissement par les écluses. Des actions de restauration globale des milieux, notamment sur le qualitatif et la morphologie de cours d'eau sont indispensables pour offrir un potentiel de recrutement correct pour le frai de l'espèce, qui nécessite des conditions environnementales particulières. Le SDAGE a défini des Zones d'Actions Prioritaires (ZAP), cours d'eau sur lesquels les actions doivent être menées en priorité, notamment sur le franchissement et ciblant des ouvrages prioritaires. Sur le département, l'ensemble du linéaire du Rhône (Rhône canalisé et vieux Rhône) est concerné ainsi que l'aval de la rivière Drôme.
- La poursuite et le renforcement des suivis : ils sont indispensables pour connaître l'efficacité des aménagements réalisés et l'évolution des aires de migration de l'espèce.
- Le confortement des populations en place : il est primordial de maintenir les populations en place car elles sont fragiles et vulnérables, notamment par des actions de préservation et par des mesures réglementaires (classement des cours d'eau, bon état des cours d'eau, débits réservés, ...).

2.5. Cobitidés

Les Cobitidés sont apparus à la fin de l'Eocène, dans le Sud de la Chine avant de voyager durant l'Oligocène, le Miocène et le Pliocène jusqu'en Europe (*Cf. Annexe IV*).

Cette famille est composée de 28 genres, pour 236 espèces. Seulement 3 genres sont présents en France :

- Barbatula,
- Cobitis,
- Misgurnus.

Les caractéristiques de cette famille sont les suivantes :

- Un corps d'une forme fusiforme et allongé,
- Une bouche sub-terminale qui possède de 3 à 6 barbillons,
- De petits yeux,
- Une bouche infère et charnue,
- Une seule nageoire dorsale, sans rayon osseux,
- Des branchiospines situés sur un seul rang,
- Une épine simple ou bifide sous l'œil.

En Drôme, il n'y a que la loche franche (*Nemacheilus barbatulus*) qui circule dans nos eaux.